



Probleme avec le syndic et appel de fond

Par **Karine13700**, le **19/05/2008 à 21:06**

Nous avons voté en Nov. 06 la refection des façade de mon immeuble (je suis proprietaire d'1 appart). Le syndic à fait appel de fond sur le devis de l'architecte + de 6000€. En Sept. 07 Nouvelle AG, l'entreprise choisi se révelle moins chere que l'appel de fond mais le syndic ne rend rien avant la fin des travaux. Motif : il peut y avoir une augmentation du aux imprévuet on nous rendra le reste si il y a à la foin des travaux. Cela est il normal?

D'autant plus qu'il y a eu 1 nouvel appel de fond pour des travaux de toiture voté en AG, il nous réclamme 1300€.

Est ce qu'il doivent pas rendre le différentiel des travaux de façade. Peuvent il se servir sur cet argent pour les nouveaux travaux. (On me répond que non)?

Merci de votre aide